



## Informations aux opérateurs qui importent ou mettent sur le marché des herbes fraîches provenant d'Israël.

31 août 2022

L'AFSCA constate actuellement lors de ses contrôles un nombre important de non-conformités aux limites maximales en résidus (LMR) de pesticides dans des herbes fraîches provenant d'Israël, en particulier dans la **menthe** et le **basilic**.

Les non-conformités aux LMR observées concernent les résidus de pesticides suivants :

Acetamiprid	Dimethoate	Penthiopyrad
Bifenthrine	Fenamiphos	Tebufenpyrad
Buprofezine	Imidacloprid	Terbacile
Chlorfenapyr	Lufenuron	Triadimefone
Chlorpyrifos	Methomyl	Triadimenol
Cyhalothrine (lambda-)	Omethoate	

Certains dépassements de LMR observés (dimethoate, omethoate, methomyl & chlorpyrifos) représentaient un risque sérieux pour la santé.

Les opérateurs qui importent ou mettent sur le marché belge ou européen des herbes fraîches provenant d'Israël sont invités à porter une attention particulière à ces produits dans le cadre de leur autocontrôle afin de garantir la mise sur le marché de produits qui respectent les [LMR européennes](#).